

MAIL D'INFORMATION NOUVEAUX REFERNCEMENTS

05/07/2021

Chers adhérents,

Avant de partir en vacances, veuillez prendre connaissance des dernières nouveautés :

➤ **NOUVEAU FOURNISSEUR REFERENCE : IOZ POUR L'INSTALLATION DE FONTAINES A EAU**

Nous vous informons avoir référencé une nouvelle société distributrice de fontaines à eau pour vous permettre de répondre à l'article 77 de la loi EGALIM dont les termes sont repris ci-dessous :

« **A compter du 1er janvier 2022**, les établissements recevant du public sont tenus d'être équipés d'au moins une fontaine d'eau potable accessible au public, lorsque cette installation est réalisable dans des conditions raisonnables. Cette fontaine est raccordée au réseau d'eau potable lorsque l'établissement est raccordé à un réseau d'eau potable. Un décret précise les catégories d'établissements soumis à cette obligation et les modalités d'application du présent alinéa...

A compter du 1er janvier 2022, les établissements recevant du public (ERP) devront mettre à disposition du public au moins une fontaine d'eau potable dès lors qu'ils sont déjà raccordés à un réseau d'eau potable et qu'ils relèvent de la 1ère, 2ème ou 3ème catégorie d'ERP...

En outre, le nombre de fontaines mis à disposition du public devra être adapté à la capacité d'accueil de l'établissement. Ce nombre sera d'au moins une fontaine d'eau potable pour les établissements pouvant accueillir simultanément 301 personnes. Il faudra rajouter une fontaine d'eau potable par tranche supplémentaire de 300 personnes...

Par ailleurs, ces fontaines d'eau potable seront indiquées par une signalétique visible et leur accès sera libre et sans frais. »

Cette société appelée IOZ est basée à Vannes et distribue des machines robustes et fiables adaptées à l'usage de nos établissements scolaires. Nous partageons sur ce mail la grille tarifaire qui a été mise en ligne sur notre site internet afin de vous laisser découvrir leurs produits. Ils proposent également des gourdes de qualité qui peuvent être personnalisables.

➤ **NOUVEAUX PRODUITS POUR ARCHAIUS**

La convention de notre partenaire sécurité attentat vient d'être renouvelée. Cette révision nous a permis d'insérer des nouvelles offres. Ils proposent en complément des formations adaptées à chaque cycle, un module de révision / rédaction de votre PPMS, un système d'alarme PPMS très simple d'installation et un bloc porte astucieux. Nous vous laissons découvrir ces produits sur la grille tarifaire jointe.

➤ **INFORMATION HAUSSE DES TARIFS**

De nombreux fournisseurs nous informent avoir des difficultés à maintenir les tarifs négociés dans nos mercuriales. En effet, les répercussions économiques liées à la crise sanitaire se font sentir sur le marché des matières premières et des transports. Pour l'instant, nous leur avons demandé de faire un effort en conservant les listings au même niveau de prix, mais nous serons peut-être contraints d'accepter une hausse comprise entre 3 et 5 % à compter du 15 juillet prochain si tous les fournisseurs d'un même marché s'unissent. Si vous en avez la possibilité, faites vos stocks pour la rentrée dès maintenant en produits d'entretien, en équipement de cuisine...

Bien cordialement,